



## Les Aînés Ruraux interpellent le Président de la République, Nicolas Sarkozy

**Raymonde Garreau, Présidente des Aînés Ruraux - Fédération nationale, a écrit à Nicolas Sarkozy pour l'interpeller sur la situation des personnes qui ont travaillé toute leur vie et touchent des retraites modestes.**

Leur pouvoir d'achat va encore diminuer avec les augmentations du prix de l'énergie, les mesures prises pour rétablir les comptes de la Sécurité sociale, et enfin la suppression de l'exemption de la redevance audiovisuelle.

Retrouvez la lettre de la Présidente des Aînés Ruraux



Monsieur Nicolas Sarkozy  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, faubourg Saint Honoré  
75008 – Paris

Paris, le 28 novembre 2007

Monsieur le Président de la République,

Dans quelques jours vous devez annoncer des mesures en faveur du pouvoir d'achat des Français.

Je me permets à cette occasion, d'attirer votre attention sur la situation des retraités et des personnes âgées, qui constatent avec inquiétude une érosion continue de leurs ressources.

Outre la modestie des revalorisations de leurs avantages de vieillesse pour la plus part indexés sur l'indice des prix, les personnes âgées sont confrontées en effet à de nombreuses augmentations générales de prix qui les impactent très directement dans leur vie quotidienne. Je n'en prendrai que quelques exemples significatifs.

Il en va ainsi des augmentations successives du prix de l'énergie et des carburants qui ont de lourdes conséquences non seulement sur le poste chauffage, mais également sur celui des déplacements ; or, vous n'ignorez pas qu'en milieu rural tout particulièrement, les personnes âgées sont tributaires des transports automobiles, puisque bien souvent les transports en commun ont disparu. Elles sont donc particulièrement concernées par les augmentations répétées du coût des carburants.

Vont dans le même sens les mesures prises depuis le début de l'année pour rétablir les comptes de l'assurance maladie auxquelles s'ajouteront, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008 celles résultant de la Loi sur le Financement de la Sécurité Sociale telles que les franchises et notamment celle de 0,50 centimes d'euro sur chaque boîte de médicament. Le poste santé étant particulièrement important dans les dépenses des retraités et des personnes âgées, ces mesures, sans porter de jugement de valeur sur leur opportunité, grèveront d'autant plus lourdement leur budget.

Enfin, dernier exemple que je retiendrais, à partir de 2008 le dispositif qui dispensait un très grand nombre de retraités et de personnes âgées aux revenus modestes du paiement de la redevance audiovisuelle ne sera pas reconduit. Cette mesure va toucher ces personnes de plein fouet. Or il s'agit souvent d'une dépense quasiment obligée car, vous le savez, la télévision constitue pour beaucoup d'entre elles leur centre d'intérêt privilégié.



L'image de « seniors nantis » censés jouir de revenus confortables et d'une bonne santé, a souvent été véhiculée avec complaisance par les médias.

La réalité est, malheureusement bien différente et la paupérisation des retraités et des personnes âgées est une réalité douloureuse et reconnue.

Je souhaitais, par ce courrier et au travers de quelques exemples significatifs, attirer votre attention sur cette question.

Je souhaiterais aussi Monsieur le Président que, dans les mesures d'amélioration du pouvoir d'achat que vous allez annoncer prochainement, ne soient pas oubliés ces citoyens qui ont travaillé toute leur vie dans des conditions souvent difficiles, contribuant à la prospérité de notre pays, et qui perçoivent aujourd'hui des retraites modestes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération

**La Présidente**

**Raymonde GARREAU**